

1/ Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingdessources.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

2/ Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour. Nos tarifs comprennent l'accès aux jeux et équipements sportifs (maillot de bain obligatoire à la piscine, bermuda ou short interdit) et aux animations (en juillet et août et selon programme). La piscine et la pataugeoire sont ouvertes à partir de la mi-avril à fin septembre.

Pour les réservations d'emplacement camping : Toute location d'emplacement est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception :

- du montant total du séjour pour les réservations d'une nuit.
- d'un acompte de 25% du montant du séjour (+ frais de dossier 10€ + frais éventuel de l'assurance) à partir de 2 nuits.

A réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devront être présentés à l'accueil le jour de votre arrivée.

Pour les réservations de location : Toute location d'hébergement est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un acompte égal à 25% du séjour (+ frais de dossier + frais éventuel de l'assurance).

A réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devront être présentés à l'accueil le jour de votre arrivée. Le solde du séjour devra être réglé un mois avant votre arrivée au camping. Possibilité de régler votre solde en plusieurs échéances (nous contacter directement).

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé avant la fin du séjour.

2.3 Annulation

En cas d'annulation, il vous est retenu ou vous restera à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat :

- 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée,
- la totalité du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à la date prévue.

En l'absence de message téléphonique, fax ou mail du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou la location devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat et le règlement intégral des prestations demeure exigé. Tout séjour interrompu ou toute prestation non consommée du fait du vacancier pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement.

Une assurance annulation peut être souscrite auprès de Campez Couvert.

Résumé des garanties de l'assurance annulation :

Avant ou pendant le séjour, la garantie annulation prend en charge les frais si l'un des événements suivants survient :

- *maladie, accident ou décès atteignant un membre de la famille*
- *licenciement économique ; obtention d'un contrat à durée indéterminée ;*
- *dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence*
- *accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet.*

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit.

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Tarifs assurances 2,70 % du prix du séjour

2.6 OFFRE SERENITE SPECIALE COVID

1-En cas de coronavirus aux dates de vos vacances, vous serez remboursés de votre acompte ou du prix du séjour (en cas de paiement du solde) si :

- Vous ou une personne enregistrée sur le contrat de location est atteinte par le coronavirus.
- Vous êtes dans une zone de confinement vous empêchant de vous rendre sur le camping.
- Le camping se trouve dans une zone de confinement.

Les frais de dossier et les frais d'assurance annulation encaissés par Campez Couvert ne seront pas remboursés..

2-Décalez sans frais

Aucun frais administratif pour la modification de votre réservation ne vous sera facturé.

Vous pouvez modifier vos dates au moins 30 jours avant votre arrivée.

Si votre nouvelle réservation est plus chère, la différence de prix vous sera facturée.

Si votre nouvelle réservation est moins chère, la différence de prix vous sera retournée sous forme d'avoir.

À partir de 1 mois avant l'arrivée et pour tout séjour entamé, le séjour n'est plus modifiable.

3/ Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

La réception est ouverte du 8h30 à 19h hors saison, 8h30 à 22h en juillet et août. Aucune arrivée après 20H.

Emplacement camping :

Arrivée : Emplacements disponibles à partir de 12H.

L'encombrement maximum par emplacement est d'une voiture + une caravane ou tente ou camping-car. Toute installation supplémentaire sera facturée. Toute modification en cours de séjour (nombre de personnes) doit être immédiatement signalée à la réception. Le montant du séjour est intégralement dû à votre arrivée.

Départ : avant 12h.

Location :

Remise des clés à partir de 15H. Le nombre d'usagers ne peut dépasser la capacité d'accueil.

En cas d'abus, ceci entraînerait une rupture de contrat. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire.

Pour éviter toute contestation, le locataire voudra bien contrôler et signaler au bureau d'accueil toute anomalie dans les 24h suivant son arrivée.

Départ : Avant 10h, sur rendez-vous préalable (inventaire, état des lieux). Le nettoyage final est à assurer par le locataire.

Les locations sont NON fumeurs.

3.2 Caution

Une caution de 150 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée (CB ou espèces). Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

3.3 Départ

Tout retour de clé après 10h pour les locations ou libération de l'emplacement après 12h pour les emplacements camping entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les animaux sont acceptés dans le camping selon la loi et la réglementation en vigueur, sur présentation de leur carnet de vaccination à jour. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis. Les animaux doivent être tenus en laisse dans le camping. Les animaux sont sous la responsabilité du campeur. En aucun cas, l'animal ne devra rester seul dans le camping.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

4/ Responsabilité

Le camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier en cas de vol, incendie, intempéries, etc. ... et en cas d'incident relevant de la responsabilité du campeur.

Une assurance en matière de responsabilité civile est obligatoire pour tout accident ou dégradation pouvant survenir de votre faite ou de vos proches sur votre location ou sur le domaine.

5/ Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Avignon.